

ANIMATEURS(TRICES) REMPLACANTS

Centre de loisirs, temps périscolaires et ateliers méridiens

1 - MISSION GENERALE

- Encadre, anime au centre de loisirs (les mercredis et vacances) et lors des temps méridiens
- Organise, encadre et anime des activités ludiques, artistiques ou manuelles ne comportant pas de technicité particulière, à des enfants de 3 à 12 ans dans un but de distraction et de détente dans le cadre du centre de loisirs et des accueils périscolaires (si besoin)
- En charge de l'organisation pratique matérielle des activités (espaces, moyens.)
- Participe à l'élaboration des projets pédagogiques et des projets d'animation
- Peut participer aux manifestations sportives et culturelles organisées par le Service

2 - LES ACTIVITES

- Élaborer des plannings d'activités
- Effectuer des recherches liées aux activités manuelles, sportives....
- Travailler en collaboration avec l'équipe d'animation
- Participer à l'élaboration des projets pédagogiques et des projets d'animations annuels
- Encadrer des activités avec un groupe d'enfants dans le respect des règles de sécurité
- Accueillir les familles
- Participer aux réunions organisées par le directeur de structure
- Prendre connaissance des comptes rendus
- Peut manipuler des outils spécifiques au découpage de divers matériaux dont le bois (utilisation de scies...)

3 - LES COMPETENCES PAR THEME

Connaissances "techniques"

- Savoir Gérer et encadrer des enfants
- Maîtriser les notions de sécurité lors de la mise en place et la conduite de projets d'activités
- Connaître les gestes et postures de sécurité
- Connaître les obligations en matière de réglementation
- Maîtriser la méthodologie et démarche de projet
- Connaître les divers publics accueillis
- Alerter la hiérarchie sur les sujets liés au bon fonctionnement du service et à la sécurité des enfants
- Connaître les techniques d'écoute active, de communication et d'animation.
- Connaître les projets éducatifs et pédagogiques de l'école.
- Connaître les grands principes de développement physique, moteur et affectif des jeunes enfants.
- Appliquer les techniques de base de la pédagogie et de la psychologie en rapport avec les jeunes enfants.
- Maîtriser les règles d'hygiène corporelle.
- Maîtriser les postures professionnelles à tenir en cas d'accident, de manifestation allergique, de troubles comportementaux
- Appliquer les consignes de sécurité.
- Connaître les gestes et postures de travail à adopter dans le cas de port de charge ou d'entretien des locaux.
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène de locaux et de stockage des produits.

Communication

- Capacités en communication interne et externe
- Écouter et expliquer

Informatique

- Technologies de l'information et de la communication
- Connaître les outils informatiques de traitements de texte (type WORD)

Le savoir-être

- Qualités relationnelles – disponibilité – écoute – patience - dynamisme – compréhension – discrétion
- Capacité d'animation et de proposition
- Sens de l'organisation – rigueur et méthode

4 - LE LIEN HIERARCHIQUE

Sous l'autorité :

- Du Chef de Site de l'école (période scolaire) et des directeurs ALSH (mercredis et vacances scolaires)
- De la Responsable du Service Education (temps scolaire) et de la Responsable du service Jeunesse (Mercredis et vacances).
- Du Directeur du Pôle Education Jeunesse Sports

5 - LES LIENS FONCTIONNELS

Liens internes

- Avec les collègues de l'école
- Avec les collègues du Pôle Education Jeunesse Sports

Liens externes

- Avec les familles
- Avec les enfants
- Avec les enseignants
- Avec les prestataires d'activité

6 – CONDITIONS DE TRAVAIL ET CONTRAINTES D'EXERCICE

Lieu d'exercice : Centre de loisirs les mercredis et les vacances scolaires

Temps de travail : remplacements

Travail en équipe

7 - QUALIFICATIONS REQUISES

BAFA ou CAP petite enfance

Langue Basque souhaitée